

ORDERS OF REFERENCE

Tuesday, November 8, 1977

ORDERED,—That the Standing Committee on Management and Members' Services be empowered to travel outside of Canada, namely to London, England for one week during the month of November 1977, for the purpose of visiting the British House of Commons to inquire into matters pertaining to Members' services and that they be accompanied by the necessary support staff.

Wednesday, November 9, 1977

ORDERED,—That Vote 5a relating to Parliament for the fiscal year ending march 31, 1978, be referred to the Standing Committee on Management and Members' Services.

ATTEST

Le Greffier de la Chambre des communes

ALISTAIR FRASER

The Clerk of the House of Commons

ORDRES DE RENVOI

Le mardi 8 novembre 1977

IL EST ORDONNÉ,—Que les membres du Comité permanent de la gestion et des services aux députés soient autorisés à passer à l'extérieur du Canada, notamment à Londres en Angleterre, une semaine au cours du mois de novembre 1977, afin d'y visiter la Chambre des communes britannique, en vue de faire enquête sur des questions concernant les services aux députés et qu'ils soient accompagnés du personnel de soutien nécessaire.

Le mercredi 9 novembre 1977

IL EST ORDONNÉ,—Que le crédit 5a, Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soit renvoyé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

ATTESTÉ

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le Comité permanent de la gestion et des services aux députés soit autorisé à tenir des réunions à l'étranger et à visiter le Parlement britannique en Angleterre pendant un séjour d'une semaine au cours du mois de novembre 1977, afin de visiter la Chambre des communes britannique, en vue de faire enquête sur des questions concernant les services aux députés et qu'ils soient accompagnés du personnel de soutien nécessaire.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le crédit 5a, Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soit renvoyé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le Comité permanent de la gestion et des services aux députés soit autorisé à tenir des réunions à l'étranger et à visiter le Parlement britannique en Angleterre pendant un séjour d'une semaine au cours du mois de novembre 1977, afin de visiter la Chambre des communes britannique, en vue de faire enquête sur des questions concernant les services aux députés et qu'ils soient accompagnés du personnel de soutien nécessaire.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le crédit 5a, Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soit renvoyé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le Comité permanent de la gestion et des services aux députés soit autorisé à tenir des réunions à l'étranger et à visiter le Parlement britannique en Angleterre pendant un séjour d'une semaine au cours du mois de novembre 1977, afin de visiter la Chambre des communes britannique, en vue de faire enquête sur des questions concernant les services aux députés et qu'ils soient accompagnés du personnel de soutien nécessaire.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le crédit 5a, Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soit renvoyé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le Comité permanent de la gestion et des services aux députés soit autorisé à tenir des réunions à l'étranger et à visiter le Parlement britannique en Angleterre pendant un séjour d'une semaine au cours du mois de novembre 1977, afin de visiter la Chambre des communes britannique, en vue de faire enquête sur des questions concernant les services aux députés et qu'ils soient accompagnés du personnel de soutien nécessaire.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le crédit 5a, Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soit renvoyé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le Comité permanent de la gestion et des services aux députés soit autorisé à tenir des réunions à l'étranger et à visiter le Parlement britannique en Angleterre pendant un séjour d'une semaine au cours du mois de novembre 1977, afin de visiter la Chambre des communes britannique, en vue de faire enquête sur des questions concernant les services aux députés et qu'ils soient accompagnés du personnel de soutien nécessaire.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le crédit 5a, Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soit renvoyé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le Comité permanent de la gestion et des services aux députés soit autorisé à tenir des réunions à l'étranger et à visiter le Parlement britannique en Angleterre pendant un séjour d'une semaine au cours du mois de novembre 1977, afin de visiter la Chambre des communes britannique, en vue de faire enquête sur des questions concernant les services aux députés et qu'ils soient accompagnés du personnel de soutien nécessaire.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le crédit 5a, Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978, soit renvoyé au Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

Sur motion de M. Desautels, il est convenu que le Comité permanent de la gestion et des services aux députés soit autorisé à tenir des réunions à l'étranger et à visiter le Parlement britannique en Angleterre pendant un séjour d'une semaine au cours du mois de novembre 1977, afin de visiter la Chambre des communes britannique, en vue de faire enquête sur des questions concernant les services aux députés et qu'ils soient accompagnés du personnel de soutien nécessaire.